

TRI-NATIONAL DE LA SANGHA



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Trinational de la Sangha
inscrit sur la Liste du
patrimoine mondial
en 2012

3^{ème} SESSION ORDINAIRE DU Comité Tri National de Supervision et d'arbitrage (CTSA)

Douala, le 26 octobre 2017

COMMUNIQUE FINAL

La 3^{ème} session ordinaire du Comité Tri-national de Supervision et d'Arbitrage (CTSA) a été organisée ce jour, 26 octobre 2017 à Douala, en marge de la 17^{ème} réunion du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC).

Elle a été précédée, le 23 octobre 2017, de la réunion des Experts du TNS.

Ont pris part aux travaux, les ministres des trois Etats parties signataires de l'accord de coopération :

S.E. Monsieur NGOLE Philip Ngwese
Ministre des Forêts et de la Faune de la République du Cameroun

S.E. Madame MATONDO Rosalie
Ministre de l'Economie forestière de la République du Congo

S.E. Monsieur MOUKOVE - LISSANE Lambert
Ministre des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche de la République Centrafricaine

La cérémonie d'ouverture a été ponctuée par :

Une brève introduction du Président du Conseil d'Administration de la Fondation pour le Tri-national de la Sangha (FTNS), Monsieur MAKON Samuel, suivi du discours d'ouverture prononcé par Monsieur NGOLE PHILIP NGWESE, Ministre des Forêts et de la Faune du Cameroun.

Après l'ouverture des travaux, le rapport de la réunion des Experts TNS, a été présenté par Monsieur LEKEALEM JOSEPH, Directeur de la Faune et des aires protégées au Ministère des forêts et de la Faune du Cameroun.

Les ministres ont pris acte des recommandations formulées et ont félicité les experts pour la qualité du rapport.

Au cours du huis clos des Ministres, présidé par le Ministre des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche de la République centrafricaine, les différents points inscrits à l'ordre du jour ont été examinés, et les résolutions ci-après ont été prises :

1. S'agissant de la signature des protocoles sur la circulation des touristes dans l'espace TNS et la mise en place du comité scientifique tri-national,

Après relecture, les ministres n'ont pas trouvé d'objection sur le fond et la forme du protocole d'accord sur le comité scientifique tri-national ainsi que celui sur



la circulation des touristes dans l'espace tri-national adoptés en juin 2015 lors de la deuxième session du CTSA à Yaoundé. Ils ont de nouveau adopté ces deux protocoles.

2. S'agissant de la présidence du CTSA

Le Ministre des Forêts et de la Faune du Cameroun a été désigné Président en exercice du CTSA pour un mandat de deux ans comme prévu par l'accord de coopération.

3. S'agissant du dossier de candidature pour la sélection des membres du Comité scientifique tri-national

Les ministres ont approuvé la proposition d'un appel à candidature pour la sélection de cinq membres du comité scientifique du tri-national de la Sangha.

Le Président en exercice devra coordonner le processus devant aboutir à la sélection desdits membres.

4. S'agissant de la situation générale dans le TNS et de la gestion de son statut de site de patrimoine mondial de l'UNESCO,

Les ministres ont pris acte des difficultés rencontrées sur le terrain notamment (i) la perte drastique des acquis de conservation ; (ii) la prolifération des armes de guerre qui perdure et (iii) l'octroi des titres miniers et le développement des projets d'infrastructures dans la zone tampon du Bien.

Ils ont pris les résolutions suivantes :

4.1 Veiller à ce que le Plan d'affectation des terres du TNS adopté en 2010 soit intégré dans le plan directeur national d'affectation des terres de chaque pays.

4.2 Prendre l'initiative à travers les Gouverneur et Préfet de mettre en place une synergie d'action au niveau local entre les Services de conservation du TNS et les unités des forces de sécurité et de défense en vue de limiter l'intrusion des braconniers transfrontaliers et la circulation illicite des armes et munitions de guerre.

4.3 Veiller à ce que les concessions forestières se trouvant dans la zone tampon soient certifiées en vue de minimiser la gravité des menaces qu'elles représentent sur le Bien TNS.



Les ministres ont remercié les partenaires pour leurs appuis multiformes à la gestion du complexe transfrontalier TNS.

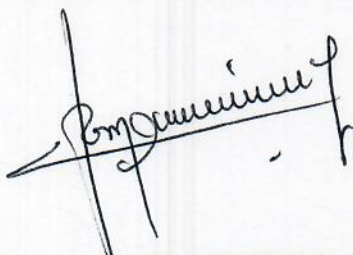
Fait à Douala, le 26 octobre 2017

Pour la République du Cameroun,



S.E. Monsieur NGOLE Philip Ngwese
Ministre des Forêts et de la Faune

Pour la République du Congo,



S.E. Madame MATONDO Rosalie
Ministre de l'Economie forestière

Pour la République Centrafricaine,



S.E. Monsieur MOUKOVE - LISSANE Lambert
Ministre des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche